

RAPPORT D'ACTIVITE

EXERCICE 2023

MECS BALMONT

Territoire Métropole SUD-EST

46 Av. Auguste WISSEL

69250 NEUVILLE SUR SAONE

04 78 98 12 59

Rédigé par : David DUPUY & Nathalie PELISSIER (Chefs de service éducatif)

Visé par : Jean-Christophe BOSC (Directeur pôle Est)

Gilles GUIGNARD (Directeur de territoire)

Association ACOLEA

14 rue de Montbrillant

69 003 Lyon

Directrice Générale : Anna Sauri Lopez

Activité et Personnel

Activité

SUIVI DE L'ACTIVITE									
2023									
029 BALMONT									
EN JOURS									
MOIS	Usagers présents fin de	REALISE			ACCORDE		ECARTS		
		2022	2023	CUMUL 2023	2023	CUMUL 2023	MENSUEL	CUMUL 2023	%
Janvier	33	1 057	1 023	1 023	1 090	1 090	-67	-67	94%
Février	34	940	948	1 971	984	2 074	-36	-103	95%
Mars	34	1 031	1 047	3 018	1 090	3 164	-43	-146	95%
Avril	35	960	1 025	4 043	1 054	4 218	-29	-175	96%
Mai	36	1 027	1 069	5 112	1 090	5 308	-21	-196	96%
Juin	34	1 041	1 033	6 145	1 054	6 362	-21	-217	97%
Juillet	34	1 104	1 046	7 191	1 090	7 452	-44	-261	96%
Août	35	1 087	1 000	8 191	1 090	8 542	-90	-351	96%
Septembre	37	1 096	1 087	9 278	1 054	9 596	33	-318	97%
Octobre	37	1 124	1 147	10 425	1 090	10 686	57	-261	98%
Novembre	37	1 073	1 110	11 535	1 054	11 740	56	-205	98%
Décembre	34	1 027	1 120	12 655	1 090	12 830	30	-175	99%

La MECS Balmont présente un déficit de 175 journées, qui s'explique par un début d'année où les départs (imprévus) ont été équivalents aux admissions planifiées. Les demandes d'admissions ne correspondaient pas aux places disponibles sur les différents groupes de la structure. Le déficit initial n'a pu être comblé qu'en partie après l'été.

La maison d'enfant Balmont a réalisé un total de 12655 journées pour 12830 demandées avec un taux de remplissage maintenu à 95% pour 2023. Il était demandé 12155 journées en 2021 pour un taux de remplissage équivalent à 90%, la MECS pouvait répondre à cette exigence au regard de l'encadrement prévu dans les effectifs d'accompagnement éducatif. La hausse de 5% demandée, et la multiplication des accompagnements extérieurs viennent mettre à mal la sérénité dans la prise en charge des enfants accueillis et la fatigabilité du personnel.

Personnel

	Effectifs autorisés	Postes vacances au 31/12
DIRECTION	2.4ETP	0
ADMINISTRATION	1.25ETP	0
EDUCATIF	15.5ETP	8.5 ETP
SOIN	0.75ETP	0
ENTRETIEN/HEBERGEMENT	11.64ETP	1
	31.54	

Le nombre de CDD a été extrêmement important cette année 2023. Au regard des postes vacants et des difficultés sans égales à trouver du personnel en CDI, nous avons pu signer 2 CDD long (6 mois) avec du personnel en voie de reconversion et fait appel à des entreprises intérimaires. Le nombre de CDD est devenu tellement important que l'association a sous-traité tous les contrats de moins de 7 jours. Suite à la période très compliquée que nous avons rencontrée au cours de l'année 2023, nous avons stabilisé les équipes en employant des autoentrepreneurs. Cette solution temporaire, nous l'espérons, répond en partie seulement à la pénurie de personnel, mais ne remplace pas administrativement un titulaire.

La lingère de l'établissement est partie en retraite et a été remplacée en interne par une personne agent de service laisse son poste à des CDD, faute de trouver un CDI.

L'établissement Balmont a connu 5 démissions en 2023 et le non renouvellement de 2 CDD long pour incompétence dans le cadre de l'accompagnement au quotidien des jeunes. Une éducatrice a rejoint son conjoint, une collègue n'est pas revenue suite à son congé parental, une monitrice éducatrice a privilégié son autre travail, 3 éducateurs sont partis fatigués par la tâche de travail administrative en lien avec le turn-over de personnel.

1 éducateur est en accident du travail et une monitrice éducatrice est en arrêt maladie longue durée.

Le recrutement de personnel qualifié reste aujourd'hui la préoccupation majeure afin de pouvoir assurer une continuité de service auprès des usagers. L'établissement a dû faire appel à plusieurs agences intérim pour assurer cette continuité.

La MECS Balmont est site qualifiant auprès des organismes de formation spécialisés, ce qui permet d'accueillir une personne en contrat d'apprentissage.

La MECS accueille régulièrement des stagiaires sur chacune des équipes éducatives.

1 Analyse de la pratique

Chaque équipe éducative bénéficie d'un temps d'analyse des pratiques professionnelles à raison de séances d'une heure et demie 12 fois de septembre à juin. Les Maitresses de Maison participent aux séances d'analyse de la pratique de leur groupe éducatif respectif.

L'analyse de la pratique pour les surveillants de nuit se fait à raison de six séances annuelles mutualisées avec la MECS des PEUPLIERS, qui complète, avec le SAEE Nord, la constitution du pôle EST de notre Territoire.

Le travail de réflexion croisé avec un autre établissement du pôle permet d'élargir les regards sur les pratiques et apporte aux salariés une vision plus riche des différentes pratiques qui existent au sein du pôle EST.

Les cadres de l'association bénéficiaient d'une formation en co-développement en 2023. Cette instance a été reconduite en 2024. Les objectifs de cette formation sont de continuer à soutenir les cadres à mieux appréhender les changements et à mieux transmettre la nécessité de ces changements auprès des équipes.

Formation Professionnelle

FORMATIONS REALISEES EN 2022		
Formation collective * ou Formation individuelle **	INTITULE (Diplômant ou non) et nombre de jours	Formation Interne / Externe (préciser l'organisme)
Formation individuelle	Master 2	Université Lyon 2
Formation collective l'ensemble du personnel éducatif, maitresses de maison et surveillants de nuit	Logiciel NEMO 1 jour	TROIZAIRE
Formation collective l'ensemble du personnel éducatif	Logiciel octime	AUDAGE
Formation collective agent comptable/direction	Logiciel Yooz- dématérialisation des factures	Interne
Formation collective	SSI	Interne
Formation collective équipe éducative Balmont + une éducatrice des PEUPLIERS	Construire un projet culturel en structure sociale	FAS

Les difficultés de recrutement amènent les établissements à réfléchir autrement la GPEC. L'association effectue de plus en plus de formation en interne pour que les salariés acquièrent de nouvelles compétences, mais aussi pour essayer par ce biais de la formation, de rendre les postes plus attractifs et ainsi fidéliser les CDD.

La volonté du Territoire est de permettre aux salariés d'acquérir des compétences. Ainsi les formations en VAE, universitaires, sont encouragées.

Faits Marquants & Qualité

Faits marquants

Cette année, Balmont a subi bon nombre de grandes difficultés. Sa mission de protection a été mis à mal par autant de facteurs que de variables. Prévisibles ou pas, ces situations de crise nous ont amené tout au long de l'année à nous repositionner, à revoir notre accueil, notre accompagnement. De l'urgence des situations à l'urgence de la situation, nos pratiques, nos fondamentaux ont connu un revers des plus criants.

Le précédent chapitre met en exergue les mouvements du personnel. Comme vous pouvez le constater, nous avons éprouvé de nombreuses défections. Défections liées tant à des parcours de vie, d'insécurité au travail, de désaccords avec les nouvelles orientations, que de dénonciations de contrat suite à des incompétences liées à la mission. Ces mouvements de personnel sont directement venus mettre à mal l'accompagnement des enfants. Cette donnée qui peut paraître anodine en soi est certes propre à n'importe quel secteur d'activité, il faut néanmoins la mettre en lien avec une pénurie cruciale de professionnels sur le marché de l'emploi. Pour illustrer ce propos, Balmont a vécu une rentrée scolaire des plus chaotique. En septembre, sur 15 ETP éducatif, nous avions 6.5 CDI dont deux en arrêt maladie et 8,5 postes à pourvoir. Le manque de candidature nous a amené à faire d'une exception, notre quotidien, à savoir le recours à l'intérim.

Pour comprendre ce que cela génère, une illustration est parfois plus parlante. Entre septembre et novembre, Balmont a eu recours à pas moins de **50 intérimaires différents** issus de deux ETT distinctes. Ce mouvement incessant a provoqué une insécurité notable auprès des enfants. Dans ce laps de temps, nous avons **mis fin à pas moins de 45 d'entre eux** parfois le jour même pour des postures inadaptées voir inadmissibles (bagarres entre intérimaires devant les enfants, prière dans une chambre d'enfant, langage inapproprié, sieste récurrente dans le canapé et devant le groupe, etc..). Nous avons mis fin à notre collaboration avec une de ces deux agences. Tous ces agissements ont fragilisé l'équilibre de Balmont. Les équipes en place ont perdu patience, confiance en leur agir au quotidien. La crainte de passer le relais et de confier les

enfants à une personne incompétente s'est avérée une réalité ordinaire. Une épreuve de professionnalité qui s'est rajouté à toutes les autres et qui est venu de fait les amplifier.

Nous avons, autant que faire ce peu, continuer de porter l'histoire de chacun de ces enfants, histoire indispensable à connaître pour adapter notre travail, nos postures. Ainsi beaucoup de temps a été consacré à du partage d'informations plus qu'à de l'élaboration des situations. Il a fallu aussi régulièrement réexpliquer les attendus du placement quand un enfant arrive. Ce travail de reprise nécessaire a été très chronophage mais ô combien indispensable face à l'instabilité des équipes en place.

Nous avons également, malgré les nombreuses difficultés évoquées, maintenus des temps d'élaboration avec nos différents partenaires afin de continuer à co-porter les enfants et adolescents accueillis sur Balmont. Force de constater cette année que sur les 38 Co-constructions (temps de travail autour du projet de l'enfant avec les parents et le service gardien), seule 14 se sont déroulées dans de bonnes conditions (présence des parents et des travailleurs sociaux), 24 se sont produites sans les partenaires et 19 sans les parents. Ces indicateurs viennent mettre en lumière ce que peut ressentir un enfant au cours de son placement. La manière dont il se sent porté, considéré, aimé. Une confiance en l'adulte qui s'étiole ou se transforme pour mieux accepter son quotidien. Cette confiance en mouvement vient inmanquablement impacter les professionnels restant en place à Balmont qui de par leur permanence et leur stabilité viennent raviver un sentiment d'abandon inacceptable. La réponse des enfants à ce ressenti est souvent la violence, le passage à l'acte. Expressions qui appellent désespérément un regard, une attention ou plus communément le droit à la normalité.

En juin, sept jeunes sur les huit adolescents accueillis au sein du groupe « structure adolescente » ont quitté la maison d'enfant. Certains sont rentrés dans leur famille respective, d'autres sont devenus majeurs et donc ont été réorientés dans des structures adaptées. L'ensemble de ce groupe était donc à recomposé. Dans le même temps, deux des trois éducateurs qui accompagnaient ce groupe ont donné leur démission. Le troisième quant à lui est en accident de travail depuis le mois de mai et n'a toujours pas réintégré l'équipe. Au vu de ce qu'a traversé Balmont cette année, il nous a semblé difficile d'accueillir des adolescents dans ces conditions. Accompagnant et menant depuis un certain temps une réflexion sur les fratries, l'ensemble des professionnels officiant alors ont décidé de créer un groupe dédié à cette spécificité. L'été a vu une partie de son activité dédiée à cette réflexion et mise en œuvre. Les équipes ont été repensées, les emplois du temps des professionnels revisités, le projet reconsidéré. Ce mouvement délibéré est venu également déséquilibrer le quotidien des enfants. Ils ont dû se familiariser avec de nouvelles règles, de nouvelles pratiques et les brèches alors ouvertes ont su trouver nombreux de preneurs... Néanmoins, cet accompagnement nous permet d'observer plus objectivement les liens fraternels et d'accompagner au plus près selon les interactions en action. Il nous sera certainement plus facile d'évaluer cette dynamique l'année prochaine et rendre compte de ce projet.

Cette année a également été marquée par le départ à la retraite du Dr Armelle HOURS, médecin psychiatre en poste depuis vingt ans, en juillet 2023, ainsi que le départ de Thierry BRUYERE,

psychologue clinicien aux vacances de Noël. A ce jour, ce personnel soignant n'a pu être remplacé.

Faits marquants ou année marquante ? Année marquante semble le plus proche de la réalité. Les éléments précédemment évoqués témoignent de l'année 2023. Une année sur le fil. Un équilibre précaire. Des équipes fragiles. Des enfants insécurisés.

Un échiquier bien improbable mais bien réel.

L'adversité et les situations font quant à elles fit du manque de pièces. Le jeu continue et ne se résout à l'équilibre. Les pièces martèlent sans discontinuité et continuent à jouer leur partition quoi qu'il arrive. Dans ce contexte, Balmont n'a eu de cesse de se repositionner, d'encaisser, de réévaluer, de subir, d'inventer ; et malgré les difficultés de garder le cap, de protéger, de gagner du terrain ; de se reconstruire et ce malgré les pertes.

Actions éducatives collectives ou partenariats

« L'innovation, c'est souvent des petites choses qui sont faites au quotidien pour que ça marche mieux. En protection de l'enfance c'est répondre à des besoins cachés, parce que si on n'élargit pas notre mandat, on ne peut pas répondre à ce qui est important pour les enfants et les personnes. Innover, c'est croiser des approches distinctes, habituellement séparées, mobiliser des acteurs de secteurs différents, parce que c'est l'affaire de tous. C'est impliquer les enfants et les parents comme des experts. C'est penser l'expertise autrement : nous avons une expertise technique, ils ont une expertise expérientielle, eux seuls savent ce que c'est de vivre ce qu'ils vivent. Et puis c'est s'obliger à une prise de risque ». Car dans le social, on travaille avant tout avec de l'humain : « en s'appuyant sur les forces et les faiblesses des bénéficiaires et sur les nôtres. Cela crée des interactions dont le résultat n'est pas prédéterminé mais va dépendre de nombreux éléments : de liens, de relations de confiance, de circonstances, de chances... Ça veut dire qu'il faut oser prendre des risques, oser s'engager »¹.

Cette citation nous invite à répondre à nos mises en échec avec une lecture réflexive de notre échiquier. Innover, impliquer, penser autrement semble le chemin à suivre pour continuer notre mission pour laquelle nous sommes mandatés.

- **Poursuite du projet culturel :**

La réflexion et le travail mis en place l'année dernière autour de notre projet culturel² est devenu de fait une de nos pièces maîtresses dans ce jeu au long court.

Les observations et analyses des actions précédentes nous ont amené à consolider le comité de pilotage (composé de professionnels et d'enfants), pierre angulaire du projet. Pour ce faire, nous

¹ Mohamed L'HOSSNI éducateur, fondateur de l'Association Retis (Recherche-éducation-territoire-intervention-sociabilité) en 2007 en Haute-Savoie. – Article du journal Le Monde 17/11/22.

² Rapport d'activité : Maison d'enfant Balmont – www.acolea.org/rapports-dactivite-2022

avons pensé un outil permettant **aux enfants et aux éducateurs d'éprouver conjointement le processus de création.**

Dans un premier temps nous avons accompagné ce comité de pilotage (composé d'enfants et de professionnels) sur plusieurs axes :

- Création et mis en œuvre d'un dispositif de médiation artistique et culturelle.
- Développement des compétences d'animation de groupe, de développement de l'autonomie et la gestion de projet à médiations.

Pour répondre à ce premier temps, **12 professionnels du territoire Sud-Est ont bénéficié d'une formation dispensée par le FAS³ intitulée « Construire un projet culturel en structure sociale ».**

Dans un second temps Nous avons accompagné les enfants et les éducateurs à penser une médiation artistique et culturelle : les axes de travail ont été définis avec le comité de pilotage.

Le comité de pilotage a été mis en œuvre de manière itérative en privilégiant la Co-construction avec les équipes et les enfants.

Le mode de fonctionnement quant à lui a été horizontal avec une direction artistique co-construite et animée par un artiste externe à l'organisation ACOLEA afin de s'affranchir des enjeux hiérarchiques induit par l'institution.

L'objectif concert sera la mise en place d'un événement culturel en 2024. Ce projet est financé en partie par du mécénat qui croit en nos valeurs et soutient notre désir d'agir.

- **Renouvellement de l'action culturelle avec Art et Enfance :**

Les résultats auprès des enfants de l'action autour de la sensibilisation à l'objet culture en partenariat avec l'association Neuvilleoise Art et Enfance nous a amené à réitérer l'action. Cette année une vingtaine d'enfants ont bénéficié de ce projet en explorant à travers leur environnement des palettes de couleurs, les textures, les émotions, les goûts, les sons, la puissance des éléments naturels, l'émerveillement du monde animal.

Ce projet vient consolider notre projet culturel en impulsant le concept de curiosité auprès des enfants accompagnés.

- **Fêtes d'été et de fin d'année :**

Les événements fort de la maison d'enfant Balmont (fête d'été et de Noël) ont été organisés cette année par le Comité de Pilotage du projet culturel sous les mêmes modalités évoquées précédemment.

La fête d'été a été interrompu par un invité surprise qui en a surpris plus d'un. Un orage d'été a littéralement mis fin par son intensité à toutes les activités de plein air prévu ce jour. La fête s'est néanmoins poursuivie dans une ambiance joviale et festive.

Pour la fête de Noël, un groupe de jeunes filles ont proposé un spectacle de danse, les éducateurs ont monté une chorale avec les enfants, les organisateurs (COFIL) ont quant à eux invité une fanfare électro pour animer le reste de la soirée. La soirée fut festive sous le signe de la danse et du partage.

On ne mesure pas encore tous les effets que cela produit auprès des enfants. Néanmoins, la

³ Fédération des acteurs de la Solidarité - www.federationsolidarite.org

rentrée de septembre a vu le nombre d'inscriptions auprès d'association à vocation culturelle (cirque, danse, théâtre) augmentées de façon singulière.

- **Poursuite du projet nature avec NATURAMA :**

Comme convenu l'année précédente, dans notre politique de pôle et d'implantation des parcours au sein d'un même territoire, les enfants de la MECS Balmont et du SAEE Nord ont bénéficié d'animations pédagogiques autour de la biodiversité proposée par l'association Naturama. Ces actions ont été financées par la mairie de Neuville sur Saône. Les enfants ont construit des habitacles pour les oiseaux et les insectes au sein du parc de Balmont.

- **Poursuite et fin du projet football avec le club de Genas :**

Les vacances de février et d'avril ont permis à une dizaine d'enfants de Balmont de pratiquer le football dans des conditions optimales. Les enfants ont bénéficié d'entraînements encadrés par une équipe de professionnels. L'objectif a été de permettre au public accueilli de découvrir ce sport à travers une pratique de club engagé et ce sous forme de stage intensif. Les stages se sont déroulés à raison d'une semaine par période de vacances scolaires ainsi que certains mercredis de l'année.

- **Camps d'hiver :**

La deuxième semaine des vacances de février a été l'occasion pour 8 enfants de découvrir un environnement inhabituel (village de Thônes, Haute-Savoie), naturel et de pratiquer des activités afférentes. Les enfants ont bivouaqué 3 nuits et se sont adonnés à la pratique de la luge, des raquettes, et ont pu visité une ferme et découvrir les produits locaux.

Expression et participation des usagers

Dans le projet d'établissement, il est convenu que la maison d'enfants Balmont veille à l'expression et à la participation individuelle des enfants accompagnés. Plusieurs instances sont mises en place afin de permettre cet objectif éducatif des plus pertinents :

- **Réunion de groupes :**

Sur chacun des groupes les enfants sont invités à échanger collectivement lors de réunion prévues à cet effet. Normalement, ces séances sont organisées dans une régularité propre à la vie de chacun des groupes. Cette année, les différents mouvements des professionnels évoqués précédemment n'a pas facilité cet outil essentiel à la cohésion du vivre ensemble. La régularité de ces séances de travail collectives s'est vu mise à mal. Nous avons pu dès lors en mesurer toute la pertinence et leur intérêt à travers leur irrégularité.

- **Le CVS :**

Le CVS a tenu ses engagements en assurant ses instances malgré l'instabilité des élus. Les changements de groupe et le départ de certains élus sont venus par deux fois modifier cette instance puisque que de nouvelles élections ont dû être organisées. Ces aléas sont venus perturber la dynamique participative de ce groupe. Néanmoins, nous mesurons bien pour les

enfants impliqués dans cette instance que le fait de se sentir acteur dans l'institution favorise les échanges à tous les niveaux. Être représenté ou représenté les autres, valorise l'intégration, le respect du lieu de vie et des personnels : le vivre ensemble.

- **Les commissions restaurations :**

Elles ont été maintenues et ont permis de contrefaire une légende urbaine signifiant que les enfants n'aiment que les frites et les pâtes. Puisque chacune d'entre elle a mis en avant le désir des enfants de manger de la soupe et plus de légumes. Cette demande ne fait certes pas l'unanimité mais conforte l'importance d'un cuisinier à demeure pour permettre aux enfants de découvrir de nouvelles saveurs et surtout de manger équilibré.

- **Le COPIL Culture :**

Comme évoqué dans le précédent rapport d'activité, une nouvelle instance s'est invitée à la MECS Balmont, le comité de pilotage autour de l'introduction de l'objet culture. Un groupe d'enfant est invité à participer à une réflexion commune autour du projet culturel qui accompagne la maison d'enfant depuis l'année dernière. Au vu de l'année écoulée, cette instance a besoin de grandir pour s'étoffer et prendre son envol. A l'heure actuelle, elle doit se structurer avant tout entre adulte pour permettre aux enfants de s'en saisir pleinement.

Incidents et actions de prévention et gestion des risques

Cette année, la plupart des incidents ont fait l'objet d'un traitement et d'une information aux parents et aux autorités de placement. Néanmoins le manque de personnel qualifié et averti de l'existence de cette procédure a engendrer une perte considérable de ces données. Données qui ont de surcroit considérablement augmenté cette année.

L'explication réside dans le démantèlement des équipes et l'insécurité qui en résulte. Ce contexte d'incertitude est venu exacerber le mélange des problématiques. Ce qui n'est pas des plus simple surtout lorsque que nous avons à faire à des enfants en très grande souffrance psychique.

L'instance permettant de traiter les fiches incidents a également été mise à mal. L'impermanence du personnel n'a pas permis d'avoir une réflexion au long court. Les fiches d'incidents ont été traités superficiellement par manque de connaissance de l'histoire des publics. Se dégager de l'effet « évènementiel » qu'elles suscitent pour en extraire leur message n'a pas été des plus simples. Cet outil, lorsqu'il a été utilisé, a trop bien souvent fait office de fourretout sans qu'il soit saisi comme un outil de structuration et d'accompagnement des enfants. Il a été question tout au long de l'année et non sans mal, de le resituer dans un contexte éducatif permettant aux éducateurs de penser autrement le passage à l'acte des enfants.

Une réflexion a néanmoins été menée suite à l'intervention de la DDPE qui dénonçait une situation alarmante sur l'établissement. Un plan d'action a été mis en place et a permis

d'améliorer les prises en charges des enfants dans leur accompagnement au quotidien et notamment autour des notes d'incidents qui ont diminuées sur cette fin d'année.

Démarche qualité

Avancée de la démarche

Date d'autorisation	29/12/2017
1 ^{ère} évaluation interne	2013
1 ^{ère} évaluation externe	2014
2 ^{ème} évaluation interne	2017
2 ^{ème} évaluation externe	2025

L'année chaotique 2023 n'a pas permis de réaliser l'auto évaluation initialement prévue, ni de réactualiser le livret d'accueil. Néanmoins, Suite à la situation alarmante et le plan d'actions mis en place pour améliorer les prises en charges au quotidien, nous sommes repartis sur les bases éducatives à maintenir et à faire évoluer pour faire progresser la qualité d'accueil au sein de la MECS.

2024 sera donc l'année de réécriture du projet d'établissement. Le livret d'accueil sera rafraichi en cette occasion en y incorporant la nouvelle organisation mise en place avec les groupes fratries et bénéficiera d'une charte graphique adaptée aux usagers.

Les nouveaux personnels bénéficieront des formations ESOPPE et MAPA pour une meilleure qualité d'intervention auprès des usagers et une uniformisation des pratiques.

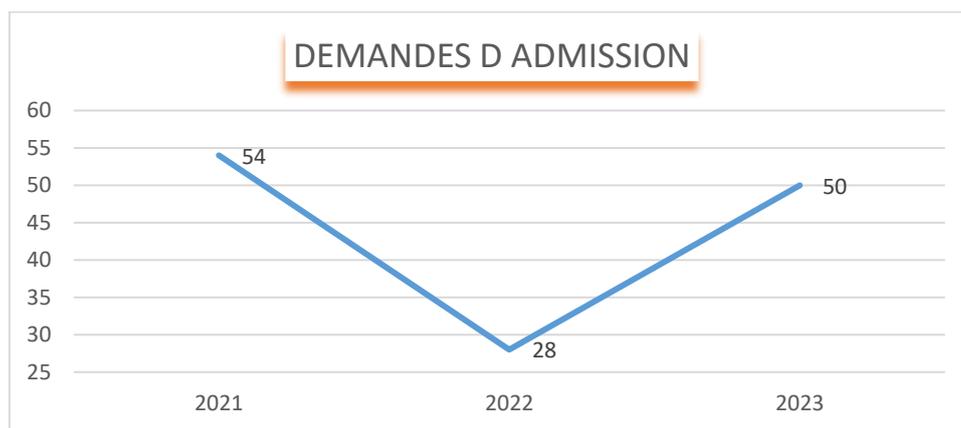
La communication est également un repère des bonnes pratiques et, dans un souci d'améliorations, le déploiement du logiciel NEMO initié en 2023 aura toute sa place en 2024 pour continuer cette évolution.

Parcours des personnes accompagnées

3.1 Admissions

3.1.1. Demandes d'admissions

DEMANDES D'ADMISSION	2023	2022	2021	Evolution N/N-2
Admissions réalisées	21	9	20	5%
Admissions non réalisées	26	18	26	0%
Dont refus du service	20	17	22	
Admissions en cours de traitement	3	1	8	
TOTAL DEMANDES D'ADMISSION	50	28	54	-7%



Cette année, les admissions réalisées sont en nette progression. Cette évolution est à mettre en parallèle avec le départ de 20 enfants. Six d'entre eux ont été réorientés, trois sont devenus majeurs et pas moins de huit jeunes sont rentrés dans leur familles respectives. Afin de répondre à notre obligation de remplissage, nous avons tout naturellement effectué 21 admissions.

CARACTERISTIQUES DES DEMANDES D'ADMISSION	2023	2022	2021
Moyenne d'âge des demandes	10,5	11,4	12
Pourcentage de filles dans les demandes	44%	36%	35%

Le départ de nos jeunes appartenant à la structure adolescente a amené la MECS à repenser son projet d'accueil. Une attention particulière a été portée à l'accueil des fratries dans leur ensemble. Cette décision en adéquation avec les orientations du gouvernement a amené la maison d'enfants à accueillir des fratries composés d'enfants âgés entre 3 et 5 ans. Cette donnée a de fait réduit la moyenne d'âges des demandes et des enfants accueillis.

PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION - AUTORITE	2023	% année N	2022	2021
Métropole Lyon	48	98%	18	49
Département Rhône	1	2%	1	5
PJJ	0	0%	0	0
Autre Département	0	0%	1	0
TOTAL	49		20	54

PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION - TERRITOIRE	2023	% année N	2022	2021
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	8	16%	0	7
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	2	4%	1	8
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	2	4%	2	2
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	0	0%	0	1
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	2	4%	3	4
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	3	6%	1	2
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	3	6%	4	2
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	12	24%	2	5
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	2	4%	1	3
Territoire MDM St Fons Vénissieux	11	22%	2	4
Territoire MDM Villeurbanne	3	6%	0	7
Rhône T1 Beaujolais	0	0%	0	4
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	1	2%	1	1
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	0	0%	0	0
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	0	0%	0	0
Territoire hors Métropole et Rhône	0	0%	1	0
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	0	0%	0	0
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%	2	1
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%	0	3
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%	0	0
Métropole Méomie	0	0%	0	0
TOTAL	49		20	54

Cette année encore, le Nouveau Rhône est sous représenté dans la provenance des demandes d'admissions. Ils nous ont adressés un dossier qui a été refusé faute de place dans le groupe d'âge. Au-delà des places, il peut être parfois compliquer d'assurer une continuité de parcours, notamment scolaire, pour des enfants issus de ces territoires. Il en est de même pour des enfants issus de territoires éloignés de Neuville sur Saône comme Vénissieux ou Oullins. L'expérience vécu avec ses MDM nous amène à réfléchir à deux fois à réception des dossiers d'admissions. Nous ne sommes pas toujours en capacité d'assurer humainement les visites médiatisés (souvent le mercredi) et la continuité des soins initialement mis en œuvre avant le placement. D'autant plus qu'à ce sujet, les MDM de ces territoires ne veulent pas penser ces variables à nos côtés et nous laissent bien trop souvent sans solutions.

TYPE DE MESURES - DEMANDES D'ADMISSION	2023	% année N	2022	2021
Placement judiciaire confié	46	94%	20	47
Placement administratif	2	4%	0	5
Placement direct par le juge	1	2%	0	0
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%	0	0
Mesure pénale PJJ	0	0%	0	2
Accueil d'urgence	0	0%	0	0
Accueil de jour	0	0%	0	0
Autre mesure	0	0%	0	0
Aucune mesure	0	0%	0	0
TOTAL	49		20	54

RESIDENCE AU MOMENT DE LA DEMANDE / Ensemble des demandes	2023	% année N	2022	2021
Chez les parents sans SAEÉ	21	43%	8	34
Chez les parents avec SAEÉ	0	0%	2	1
Chez la famille, des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	1	2%	2	3
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%	0	0
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	0	0%	0	0
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%	0	0
Hébergement de fortune ou à la rue	0	0%	0	0
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	0	0%	0	3
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0	0%	0	0
En établissement pénitentiaire	0	0%	0	0
Chez un assistant familial	5	10%	3	2
En établissement médico-social	0	0%	0	0
En établissement hospitalier	0	0%	0	0
En internat scolaire	0	0%	0	0
En hôtel	1	2%	0	0
Autre	1	2%	0	0
Inconnu	1	2%	0	0
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	19	39%	5	11
TOTAL	49		20	54

TYPE DE SCOLARITE-FORMATION/ Ensemble des demandes	2023	% année N	2022	2021
Age pré-scolaire	1	2%	1	0
Maternelle - Primaire - Collège	38	78%	17	43
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	1	2%	0	0
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0	1
SEGPA Collège	0	0%	0	2
IME - IMPRO	0	0%	0	1
Lycée - Lycée prof	6	12%	1	6
Université	0	0%	0	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	0	0
Apprentissage	0	0%	0	0
Salarié	0	0%	0	0
Descolarisation	2	4%	1	1
Autres	1	2%	0	0
Cepaj	0	0%	0	0
En recherche d'emploi	0	0%	0	0
TOTAL	49		20	54

3.1.2. Refus d'admission

MOTIFS DES REFUS D'ADMISSION	2023	2022	2021	Evolution N/N-2
Pas de place	19	17	21	-10%
Non adhésion du jeune	0	0	0	
Non adhésion de la famille	0	0	0	
En limite d'âge à l'admission	0	0	0	
Maintien d'une mixité de genre	0	0	0	
Établissement ne pouvant pas répondre aux besoins du jeune	1	0	1	0%
Demande ne correspondant pas à l'autorisation de l'établissement	0	0	0	
Autres	0	0	0	
TOTAL REFUS D'ADMISSION	20	17	22	

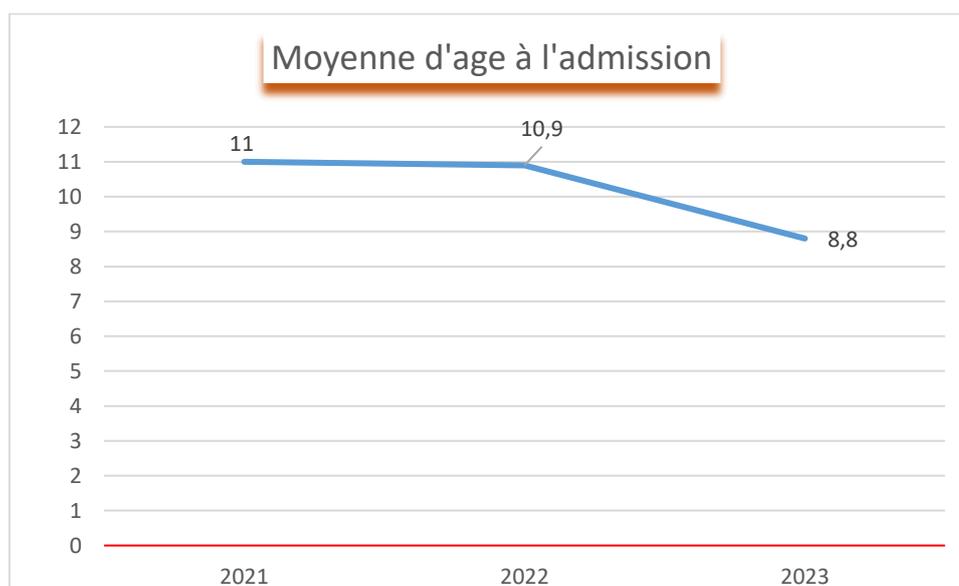
La grande majorité des refus d'admission est liée à un manque de place sur les groupes d'âge demandé. Un dossier faisant l'objet de difficultés multiples ne pouvait effectivement pas être accueilli. Cet enfant issu du territoire du Rhône demandait une permanence dans sa scolarité et ses soins. La distance à parcourir pour assurer cette continuité de parcours allait mettre à mal l'organisation de la MECS et faire perdre un temps précieux à cet enfant dans les transports.

Usagers admis dans l'année

3.1.3. Usagers admis

Age des usagers admis	2023	2022	2021	Evolution N/N-2
Moins de 3 ans	1	1	0	
3 - 6 ans	6	1	1	500%
6 - 10 ans	7	4	7	0%
10 - 14 ans	5	1	8	-38%
14 - 16 ans	2	1	2	0%
16 - 18 ans	0	1	2	-100%
18-21 ans	0	0	0	
TOTAL DES ADMISSIONS	21	9	20	5%

CARACTERISTIQUES DES ADMISSIONS	2023	2022	2021
Moyenne d'âge des admissions	8,8	10,9	11
Pourcentage de filles dans les admissions	52%	56%	35%



L'accent mis sur l'accueil des fratries est venu considérablement bousculer l'âge des enfants accueillis cette année. Plus des 2/3 des enfants admis ont moins de 10 ans et 1/3 moins de 6 ans. Au-delà du fait que cette donnée a considérablement changé le visage de la maison d'enfants, nous avons été confrontés à de nouvelles modalités d'accueil. Accueillir des enfants de trois ans invite tout un chacun à modifier ses pratiques. De l'accompagnement à l'acquisition de la propreté en passant par l'achat de biberons, de lait adapté, de barrières sécurisant le couchage eux sièges auto conforme à cet âge-là, les équipes ont dû modifier leur pratique et s'adapter au mieux.

Cette donnée est venue également considérablement modifier notre organisation. Les trois écoles de Neuville sur Saône n'ont pas été en capacité d'accueillir ces nouveaux venus. Nous

avons dû orienter des enfants dans des écoles des communes avoisinantes. Cette variable est venue mettre à mal l'organisation de nos transports quotidien. Rajouter une nouvelle école et de surcroît dans une autre ville signifie pour ne pas être en retard un autre professionnel pour assurer cette logistique. Cela génère de fait des aménagements de planning ce qui ne facilite pas la fluidité des accompagnements.

TYPE DE MESURES - USAGERS ADMIS	2023	% année N	2022	2021
Placement judiciaire confié	21	100%	9	19
Placement administratif	0	0%	0	1
Placement direct par le juge	0	0%	0	0
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%	0	0
Mesure pénale PJJ	0	0%	0	0
Accueil d'urgence	0	0%	0	0
Accueil de jour	0	0%	0	0
Autre mesure	0	0%	0	0
Aucune mesure	0	0%	0	0
TOTAL	21		9	20

Origine géographique

PROVENANCE DES ADMISSIONS - AUTORITE FINANCEUR	2023	% année N	2022	2021
Métropole Lyon	21	100%	9	20
Département Rhône	0	0%	0	0
PJJ	0	0%	0	0
Autre Département	0	0%	0	0
TOTAL	21		9	20

Cette année encore, tous les enfants admis dans l'établissement sont originaires de la Métropole.

RESIDENCE AU MOMENT DE L'ADMISSION	2023	% année N	2022	2021
Chez les parents sans SAEÉ	7	33%	4	14
Chez les parents avec SAEÉ	0	0%	2	1
Chez la famille, des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	0	0%	0	0
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%	0	0
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	0	0%	0	0
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%	0	0
Hébergement de fortune ou à la rue	0	0%	0	0
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	0	0%	0	2
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0	0%	0	0
En établissement pénitentiaire	0	0%	0	0
Chez un assistant familial	1	5%	0	0
En établissement médico-social	0	0%	0	0
En établissement hospitalier	0	0%	0	0
En internat scolaire	0	0%	0	0
En hôtel	0	0%	0	0
Autre	0	0%	0	0
Inconnu	0	0%	0	0
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	13	62%	3	3
TOTAL	21		9	20

Scolarité / Formation professionnelle

TYPE DE SCOLARITE-FORMATION A L'ADMISSION	2023	% année N	2022	2021
Age pré-scolaire	1	5%	1	0
Maternelle - Primaire - Collège	18	86%	7	17
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	1	5%	0	0
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0	0
SEGPA Collège	0	0%	0	0
IME - IMPRO	0	0%	0	0
Lycée - Lycée prof	1	5%	1	3
Université	0	0%	0	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	0	0
Apprentissage	0	0%	0	0
Salarié	0	0%	0	0
Descolarisation	0	0%	0	0
Autres	0	0%	0	0
Cepaj	0	0%	0	0
En recherche d'emploi	0	0%	0	0
TOTAL	21		9	20

Tous les enfants accueillis à la maison d'enfants Balmont sont en général scolarisés ou inscrits dans une formation correspondant à leur projet. Cette année 96% des enfants accueillis sont scolarisés en maternelle et primaire.

Accueil d'urgence

ACCUEIL D'URGENCE	2023	2022	2021
Nombre d'accueils d'urgence	0	0	0
Nombre de jours			
Nombre d'admissions pérennes dans le service suite à l'accueil d'urgence			

Comme les années précédentes, nous n'avons pas accueilli d'enfant dans le cadre de l'urgence. Cependant, nous avons été sollicité par les maison d'enfants Marie Dominique, des Peupliers et du SAEE Nord afin de permettre à des jeunes sur des périodes distinctes de « prendre l'air » et réfléchir sur certains de leurs actes posés au sein même de leur lieu de placement.

Nous avons eu recours également à cet outil auprès d'associations de familles d'accueils (AVEN, VGA) grâce à des dérogations émanant de la métropole. Ces séjours permettent aux enfants et aux équipes de respirer et de prendre le temps nécessaire afin d'être en capacité de se retrouver dans de bonnes conditions. Cette année, nous avons également pu mesurer dans deux situations que ce type d'accueil était plus adapté que le collectif d'une maison d'enfant. Nous avons dès lors œuvrer en partenariat avec les services gardien une réorientation au plus près des besoins de ces enfants.

3.2 Usagers suivis dans l'année

3.2.1. Accompagnement indicateurs de population

Age des usagers accompagnés	2023	2022	2021	Evolution N/N-2
Moins de 3 ans	0	0	0	#DIV/0!
3 - 6 ans	5	2	2	150%
6 - 10 ans	13	9	13	0%
10 - 14 ans	20	18	20	0%
14 - 16 ans	10	5	8	25%
16 - 18 ans	2	9	7	-71%
Plus de 18 ans	4	0	1	300%
TOTAL	54	43	51	6%

Au cours de cette année, quatre de nos jeunes accueillis sont devenus majeurs. Ils ont alors contracté un Contrat Jeunes Majeurs et par dérogation continuer à être accompagné par nos soins jusqu'à la fin de leur année scolaire.

Les fratries restent omniprésentes. Cette année encore sur 54 enfants accueillis, 36 le sont avec leur fratrie, ce qui correspond à 2/3 de notre effectif.

Le nombre des enfants accueillis est en hausse cette année. Cela s'explique naturellement par notre durée moyenne d'accompagnement qui est approximativement de deux années. Nous avons eu effectivement une vingtaine de départ et tout autant d'admission.

CARACTERISTIQUES DES USAGERS ACCOMPAGNES	2023	2022	2021
Moyenne d'âge des usagers accompagnés au 31/12 ou à la sortie	11,4	12,5	12,1
Durée moyenne d'accompagnement au 31/12 ou à la sortie	1,8	1,9	2,1
Pourcentage de filles dans les accompagnements	39%	35%	39%

La moyenne d'âge est en baisse cette année. Comme nous l'avons précédemment évoqué, cette baisse est liée à l'accent mis sur l'accueil des fratries, à la dissolution de notre groupe de grand adolescent et de notre volonté de rajeunir la maison d'enfants.

TYPE DE MESURES - USAGERS ACCOMPAGNES	2023	% année N	2022	2021
Placement judiciaire confié	54	100%	40	48
Placement administratif	0	0%	2	1
Placement direct par le juge	0	0%	0	0
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%	1	1
Mesure pénale PJJ	0	0%	0	0
Accueil d'urgence	0	0%	0	0
Accueil de jour	0	0%	0	0
Autre mesure	0	0%	0	1
Aucune mesure	0	0%	0	0
TOTAL	54		43	51

En 2023, 100% des enfants accueillis sont des mesures de placements judiciaires.

PROVENANCE DES USAGERS ACCOMPAGNES - AUTORITE FINANCEUR	2023	% année N	2022	2021
Métropole Lyon	53	98%	43	46
Département Rhône	0	0%	0	0
PJJ	0	0%	0	0
Autre Département	1	2%	0	5
TOTAL	54		43	51

98% des enfants accueillis sont issus de la métropole. L'enfant dont l'autorité financière est différente (Isère) était à son accueil issu de la métropole. Ses parents ayant déménagé pour un autre département, l'autorité financière a changé de fait.

PROVENANCE DES USAGERS ACCOMPAGNES - TERRITOIRE	2023	% année N	2022	2021
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	12	22%	5	7
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	5	9%	8	10
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	2	4%	2	3
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	0	0%	0	0
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	6	11%	4	1
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	6	11%	5	4
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	0	0%	0	1
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	8	15%	4	2
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	1	2%	1	2
Territoire MDM St Fons Vénissieux	6	11%	5	5
Territoire MDM Villeurbanne	7	13%	9	11
Rhône T1 Beaujolais	0	0%	0	0
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	0	0%	0	0
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	0	0%	0	0
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	0	0%	0	0
Territoire hors Métropole et Rhône	1	2%	0	5
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	0	0%	0	0
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%	0	0
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%	0	0
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%	0	0
Métropole Méomie	0	0%	0	0
TOTAL	54		43	51

Nous éprouvons encore une fois cette année une réelle difficulté à travailler avec les territoires éloignés de Neuville sur Saône comme Vénissieux ou Givors / Oullins / St Genis. L'expérience vécu avec ces MDM quant à la réalité des questions relatives aux visites médiatisés et des soins en terme de transport nous met dans une réelle difficulté. Les MDM ne tiennent que peu souvent leurs engagements de préadmission et prennent à cet égard des décisions sans que nous soyons consultés. Nous sommes alors mis sur le fait accompli et dans l'injonction d'effectuer tous les transports. Ces décisions unilatérales viennent désorganiser la maison d'enfant et mettre à mal l'ensemble des enfants accueillis.

Ces passages à l'acte viennent reconsidérer fortement notre partenariat avec ces MDM.

TYPE DE SCOLARITE AU 31/12	2023	% année N	2022	2021
Age pré-scolaire	0	0%	1	0
Maternelle - Primaire - Collège	29	85%	20	23
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	2	6%	0	2
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	1	2
SEGPA Collège	0	0%	4	0
IME - IMPRO	0	0%	0	0
Lycée - Lycée prof	1	3%	6	7
Université	0	0%	0	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	1	3%	0	0
Apprentissage	0	0%	0	0
Salarié	0	0%	0	0
Descolarisation	1	3%	0	0
Autres	0	0%	1	0
Cepaj	0	0%	0	0
En recherche d'emploi	0	0%	0	0
TOTAL	34		33	34

En 2023, les 54 enfants accompagnés à la maison d'enfants ont suivi un parcours scolaire classique allant de la maternelle au lycée.

Les difficultés évoquées tout au long de ce rapport d'activité ont amené la maison d'enfants à reconsidérer notre travail auprès de nos partenaires de l'éducation nationale. En effet, le nombre d'incidents croissant liés à nos problèmes de recrutement nous a amené à travailler plus en transparence avec nos partenaires. De nombreuses rencontres ont eu lieu afin d'expliquer nos difficultés et d'élaborer ensemble des solutions. Ce travail toujours en mouvement semble petit à petit porter ses fruits mais rien n'est pour autant acquis.

3.2.2. Accompagnement – indicateurs des besoins

Scolarité ou formation

BESOINS - Scolarité	2023	% année N	2022	2021
Nombre d'utilisateurs bénéficiant d'un AVS	1	2%	3	11
Nombre d'utilisateurs suivis en commissions éducatives	6	11%	13	17
Nombre d'utilisateurs exclus au moins une fois dans l'année	13	24%	6	8
<i>Nombre de jours d'exclusion cumulés</i>	167		123	73
Nombre d'utilisateurs concernés par des absences ou retards scolaires répétés	19	35%	20	13

Cette année, bon nombre des enfants accueillis sont en difficultés scolaires. Cela nécessite de nombreuses prises en charge paramédicales et notamment des suivis en orthophonie. Ils bénéficient, pour certains, d'une aide scolaire dans leur établissement (RASED, AVS, aide aux devoirs lors de la permanence au collège...).

Nous notons cette année une hausse dans tous les domaines. Ces chiffres viennent témoigner de la difficulté des enfants à s'inscrire dans leur scolarité. Les retards, les absences, les comportements inadaptés viennent témoigner de cette difficulté à s'inscrire dans une posture d'apprenant et donc d'élève.

Conduites à risque

BESOINS - Conduites à risque	2023	% année N	2022	2021
Nombre d'utilisateurs ayant commis des actes délinquants dans l'année	18	33%	15	10
Nombre d'utilisateurs concernés par des conduites alimentaires à risque	13	24%	9	8
Nombre d'utilisateurs concernés par des addictions à des substances psychoactives	4	7%	4	4
Nombre d'utilisateurs concernés par une suspicion de prostitution	0	0%	4	4
Nombre d'utilisateurs concernés par une sexualisation précoce ou des conduites sexuelles à risque	2	4%	6	10
Nombre d'utilisateurs concernés par des comportements auto-agressifs	11	20%	6	13
Nombre d'utilisateurs concernés par des comportements hétéro-agressifs	24	44%	17	18
Nombre d'utilisateurs concernés par des fugues récurrentes	11	20%	8	4

Les conduites à risques sont en forte hausse cette année. Au-delà des problématiques des enfants accompagnés, l'instabilité des équipes est venue exacerber le sentiment d'insécurité vécu par les enfants. La réponse apportée s'est traduite par des passages à l'acte conséquent et récurrent.

En cours d'année, suite à des faits de violence et de menaces graves, nous avons également procédé à la réorientation de trois de nos jeunes accueillis. Pour deux d'entre eux, les séjours d'apaisement en famille d'accueil ont mis en lumière la pertinence de cet outil. La réorientation de ces deux enfants a été pensée en ce sens.

Droits de visite et d'hébergement

BESOINS - Droits de visite et d'hébergement	2023	% année N	2022	2021
Utilisateurs accompagnés sans hébergement ou uniquement en cas d'urgence	0	0%	0	21
Utilisateurs accompagnés en séquentiel (dort hors établissement 1 ou plusieurs jours/semaine)	3	6%	0	0
Utilisateurs hébergés hors établissement tous les week-ends	10	19%	14	18
Utilisateurs hébergés hors établissement 1 à 3 fois / mois	21	39%	7	12
Utilisateurs hébergés hors établissement uniquement en vacances	0	0%	0	0
Utilisateurs sans droits d'hébergement familiaux, y compris vacances scolaires	20	37%	22	0
TOTAL	54		43	51

Cette année, plus de la moitié de nos enfants bénéficient de droits de visite et d'hébergement cette année. Cependant, ce chiffre ne correspond en rien avec la réalité puisque certains parents accueillent leurs enfants comme bon leur semble et ne respectent que très rarement cette obligation. Cet état de fait vient consolider le sentiment d'abandon pour ces enfants. Il est parfois compliqué d'accompagner les enfants quand leurs parents sont hors cadre quotidiennement.

BESOINS - Visites médiatisées et accompagnées	2023	% année N	2022	2021
Nombre d'utilisateurs concernés	18		11	20
<i>Dont visites assurées partiellement par l'établissement</i>	16		0	0
<i>Dont visites assurées totalement par l'établissement</i>	2		0	1

Le nombre de visites médiatisées correspond à des débuts de placement ce qui coïncide avec le nombre d'enfants admis cette année.

BESOINS -Santé et soins médicaux	2023	% année N	2022	2021
Nombre d'usagers bénéficiant d'une notification MDPH ou en cours	17	31%	10	16
Nombre d'usagers concernés par un suivi psychiatrique	15	28%	8	17
Nombre de RDV médicaux dans l'année ayant nécessité un accompagnement par un professionnel	984		393	1053
<i>Dont généralistes</i>	203		103	71
<i>Dont spécialistes</i>	504		171	694
<i>Dont psychologues</i>	277		119	288
Nombre d'usagers concernés par une ou plusieurs hospitalisation(s) durant l'année	11	20%	6	5

« Les murs de l'établissement sont à l'institution ce que le corps est à la psyché », J-P. PINEL

Le contexte difficile de travail, déjà évoqué lors du précédent rapport d'activité à continuer cette année : la dégradation des enveloppes institutionnelles, l'affaiblissement des organisateurs psychiques et symboliques de l'institution induisant un climat très insécure pour tous mais avant tout pour les enfants, les angoisses jaillissant alors massivement de toute part avec des difficultés à les contenir, les transformer, les mettre en sens. Nous avons failli de très nombreuses fois à nos missions de « suffisamment bons » protecteurs, pour reprendre le concept Winnicottien, pourtant mission pour laquelle nous sommes mandatés et notre institution à continuer de dériver sans parvenir à désamorcer ces spirales de souffrances, violences et souvent de ruptures. Cette année a également été marquée par le départ à la retraite du Dr Armelle HOURS le 4 juillet 2023, poste gelé jusqu'en décembre, ainsi que le départ de Thierry BRUYERE, psychologue clinicien aux vacances de Noël.

1-Le travail clinique avec l'enfant et l'adolescent

- Soins en interne :

Non chiffrés avec le départ du Dr HOURS le 4 juillet.

T. BRUYERE : 124 entretiens honorés.

40 non honorés, soit 1/3 des rdv qui n'ont pas pu avoir lieu, le plus souvent du fait de la communication défaillante au sein des groupes pour le permettre.

7 à 8 jeunes ont bénéficiés de rdv hebdomadaires jusqu'aux grandes vacances, puis 5 à 6 ensuite pour ne pas engager de nouveaux suivis par rapport au départ annoncé de M. BRUYERE depuis la rentrée de septembre.

Les nouveaux ont été rencontrés à 2 ou 3 reprises selon les besoins.

- Le travail clinique avec la pédopsychiatrie :

Certains enfants arrivés à la MECS étaient engagés dans des soins de secteur que nous avons maintenus, comme au CMP Maryse Bastié du 8ème, pour une fratrie de 3 enfants avec des soins hebdomadaires.

Les soins au CMPP Bossuet dans le 6ème ont continué pour un jeune suivi depuis déjà 4 ans.

Une jeune a pu bénéficier d'un accompagnement CMP à Meyzieu avec un groupe d'habilités sociales compte tenu de ses difficultés relationnelles.

Un autre jeune s'est vu proposer des soins au CMP ados de notre secteur, soit Rillieux la Pape, suite à plusieurs passages aux urgences pour tentative de suicide.

- Le travail avec les partenaires en libéral :

Une jeune a continué son suivi thérapeutique bien investit avec E. PAPON, psychologue clinicienne.

Une PEC en psychomotricité a pris fin après 2 années d'accompagnement suite à une levée de placement.

Un autre a pu commencer un travail psycho-corporel avec M. FAVRE, psychomotricien.

2-Le travail clinique institutionnel :

- Le travail d'équipe :

Face au turn over très important des équipes cette année, le travail clinique a été impossible à mener dans la continuité. La transmission a véritablement fait défaut pour porter les projets avec cohérence.

Nous avons, autant que faire ce peu, continuer de porter l'histoire de chacun de ces jeunes, histoire indispensable à connaître pour adapter notre travail, nos postures.

Ainsi beaucoup de temps a été consacré à du partage d'informations plus qu'à de l'élaboration des situations. Il a fallu aussi régulièrement réexpliquer les attendus du soin quand un jeune arrive en placement, que cela soit du côté somatique ou psychique.

Ce travail de reprise nécessaire a été très chronophage mais est toujours indispensable face à l'instabilité des équipes en place.

- Le travail de maillage :

Nous avons, malgré les nombreuses difficultés évoquées, maintenus des temps d'élaboration avec nos différents partenaires afin de continuer à co-porter les enfants et adolescents accueillis sur Balmont.

Ainsi, de manière systématique, nous continuons d'avoir des contacts avec les psychologues de l'IDEF quand les jeunes arrivent de ce lieu de placement afin de recueillir des éléments cliniques et les projets de soin qui étaient menés et/ou envisagés.

Des synthèses avec les MDM ont été plus régulières cette année, face notamment à des impossibilités de rencontre avec certaines familles.

Les temps cliniques avec la psychologue scolaire de secteur, Mme PLOUZEAU, ont pu s'organiser sur des temps clés, échelonnés sur l'année. Ceci permet d'avoir des temps d'observation des élèves en classe et d'ajuster /mettre en place des adaptations aux besoins repérés.

De la même manière, nous souhaitons garantir ce travail pluridisciplinaire avec les écoles, en nous rendant disponibles pour certaines équipes éducatives ou ESS afin d'affiner l'orientation scolaire quand cela s'avère nécessaire sur des dispositifs spécifiques, tels que des demandes de dossier MDPH pour des demandes d'IME, ITEP, AESH...

Nous avons rencontré nos partenaires CMP et CMPP pour penser le soin dispensé de manière coconcertée, ainsi que les professionnels de l'ITEP les Moineaux où étaient scolarisés 2 jeunes avec des propositions thérapeutiques individuelles et/ou groupales.

Les points et synthèses avec nos partenaires libéraux : les orthophonistes Mme ROUX et Mme NAVARRE en janvier, mai et septembre 2023 et avec M. FABRE psychomotricien et Mme PAPON psychologue clinicienne en fonction des nécessités repérées.

- Le travail de partenariat :
 - o Webinaire pour la présentation de Résilude, équipe mobile ressource en pédopsychiatrie pour les structures de l'ASE en janvier 23.
 - o Rencontre par Whatsapp avec Mohamed L'HOUSSNI éducateur, fondateur de l'Association Retis (Recherche-éducation-territoire-intervention-sociabilité) en 2007 en Haute-Savoie.

Sa méthode, c'est « la pédagogie de l'opportunité » : accepter la surprise, accepter le fait que des choses ne dépendent pas totalement de vous, oser innover avec les risques que cela comporte. (cf citation Mohamed L'HOUSSNI paragraphe –Actions éducatives collectives ou partenariat-)

- o Rencontre avec la Maison des Ados Lyon 3, notamment pour la présentation du dispositif Psychoboxe.
- o Portes ouvertes dans le cadre de la SISM : 5 départements pédopsychiatriques de notre secteur Neuville, Rillieux, Caluire : département Périnatalité, département Petite enfance pour les 2-6 ans, département TETA (Trauma Enfance Troubles Anxieux) pour les 6-12 ans, département Ados (adolescence et transition) pour le 12-18 ans et Sunrise pour les TND-TDAHTSA entre 1-18 ans.
- o Rencontre avec les équipes du département TETA de notre secteur pédopsychiatrique : Dr LEOPOLD et Dr GARRIGUE et l'ensemble de l'équipe en décembre 23.
- o Lien avec les équipes CMP transculturelles de Vaise face au nombre important de cultures variées que nous accueillons en MECS.

- Autres :
 - o Formation :

Formation continue à l'Université Lumière Lyon 2 : 4 jours en janvier et mars sur la « Clinique de la protection de l'enfance » avec Nathalie BOTELLA.

- o Accueil stagiaire :

Nous avons accueilli, pour la première fois, une stagiaire de L3 Sciences humaines et sociales mention psychologie de la Faculté catholique, Estelle MANGE, avec pour objectifs la découverte du quotidien d'un groupe de vie dans une observation active, la participation aux réunions cliniques des professionnels de ce même groupe de vie et la participation à la rencontre des nouveaux jeunes arrivés.

3- Réorganisation suite au départ du Dr HOURS :

Suite au gel de poste de notre collègue le Dr HOURS, les 2 psychologues se sont repartis les nouveaux jeunes accueillis, au nombre de 13 à la rentrée de septembre. L'activité a de fait été très soutenue, sans temps supplémentaire pour mener tout le travail clinique, institutionnel, d'équipe et partenarial.

Des temps de réflexion entre les psychologues ont été menés afin de réfléchir à la transformation des missions de chacun dans un souci de répartir un peu différemment nos places avec le départ du Dr HOURS. Ainsi, il nous est apparu intéressant de proposer que le psychologue clinicien qui menait exclusivement des suivis thérapeutiques puisse également s'inscrire dans une dimension institutionnelle, telles que les réunions cadres, les réunions pluridisciplinaires, les cellules de veille afin d'apporter son éclairage clinique dans une dimension d'équipe. Et nous avons souhaité que la psychologue institutionnelle s'inscrive désormais également dans la dimension thérapeutique auprès des jeunes de la MECS ainsi que dans toute l'organisation des soins avec les partenaires extérieurs.

4-Perspectives :

- Les négligences dont ont souffert les enfants et qui induisent un placement dans leur parcours de vie atteignent le sentiment de base de sécurité interne, de valeur, d'estime de soi. Ils se construisent un sentiment non continu d'exister. Ces traumatismes psychiques profonds et durables provoquent des vécus de stress/angoisses intenses combinés à des vécus de désarroi, impactant le rapport à soi-même, aux autres. On retrouve des altérations dans le champ des compétences affectives, relationnelles, cognitives, psychomotrices, somatopsychiques, comportementales avec des atteintes à la capacité à développer des relations subjectives tempérées.

Il est indispensable de former les équipes afin de leur permettre d'ajuster leur positionnement et leur réponse, sans cela ces négligences sont vouées à se répéter dans nos murs dans une homologie fonctionnelle parent-institution.

- Les enfants ont besoin de faire l'expérience de la sécurité dans la relation au sein de leur environnement, et de savoir qui est là pour eux pour soutenir la capacité d'anticipation. Il faut qu'ils puissent bâtir un contrat narcissique avec une figure de référence, avoir des temps personnalisés et anticipables, être aidés à déconstruire leur sentiment de culpabilité, à désamorcer les mouvements d'idéalisation positifs ou négatifs envers son parent pour accéder à l'ambivalence.

Il est indispensable de trouver des solutions pour stabiliser le personnel en charge de ces enfants et adolescents pour cesser de répéter les traumatismes de séparation/disparition de la figure d'attachement, nécessaire à leur construction psychique.

- Recruter un psychologue afin de continuer le travail psychothérapeutique et de ces enfants/adolescents au sein de la MECS.
- Mener une réflexion globale sur les prises en charge de ces jeunes au sein d'une institution qui n'offre pas la contenance nécessaire pour qu'un réel travail puisse être mené dans la cohérence et le portage.

Prises En Charge Partagées

	PCPE		
	2023	2022	2021
Nombre de mineurs ayant bénéficié d'une PECP dans l'année	2	2	2

Cette année, deux des enfants accueillis ont pu bénéficier d'une prise en charge partagée.

La première prise en charge partagée nous a permis d'accompagner un enfant en grande souffrance. Nous avons eu beaucoup de mal à positionner un éducateur sur le temps affecté à sa prise en charge et ce par le manque de candidature mais aussi par la lourdeur de l'accompagnement. Cet outil nous a permis toutefois de penser collégalement cette prise en charge et ainsi répondre au plus près de sa problématique. Néanmoins cet outil n'a pas suffi à sécuriser cet enfant. Ces passages à l'acte violents, menaçants et incessants ont amené trois de nos éducateurs à des arrêts de travaux conséquents suivis de démissions. Le tout dans un contexte d'embauche que nous avons déjà évoqué. Nous ne pouvons que constater notre échec face à cet accompagnement. Toutefois les séjours en famille d'accueil mis en œuvre pour l'apaiser ont mis en évidence la pertinence de cet outil pour continuer à l'accompagner sereinement.

La deuxième prise en charge est très positive. Les outils pensés et déployés collectivement auprès de cet enfant ont permis d'être au plus proche de ses besoins. Il a été réorienté dans un lieu plus contenant lui permettant de grandir sereinement.

Une troisième prise en charge concerne une enfant déficiente aurait dû être mis en place. D'ailleurs sa PECP conditionnait son accueil. Elle a fortement tardé. Nous avons été dans l'obligation d'en informer les plus hautes instances pour que cet outil fondamental à son accompagnement soit mis en œuvre. Cela est à la fois déplorable et relativement dommageable pour cet enfant qui devrait en tout état de cause bénéficier d'une structure adaptée à sa problématique.

Evaluation annuelle des projets personnalisés

Evaluation annuelle des projets personnalisés	2023	2022	2021
Peu ou pas de critères de réussite du PP satisfaits	6	6	9
Quelques critères minoritaires satisfaits	8	20	25
Critères globalement satisfaits	17	13	16
Ensemble des critères de réussite du PP satisfaits	23	4	0
Pas d'objectifs et de critères de réussite suffisamment identifiés dans le PP	0	0	1
TOTAL	54	43	51

Force est de constater que malgré tout, l'évaluation annuelle des projets personnalisés est plutôt positive. Dans 23 situations, les critères sont globalement satisfaits. Cela correspond en grande partie aux enfants qui se sont rentrés en famille ainsi que des réorientations réussies. Dans 6 cas,

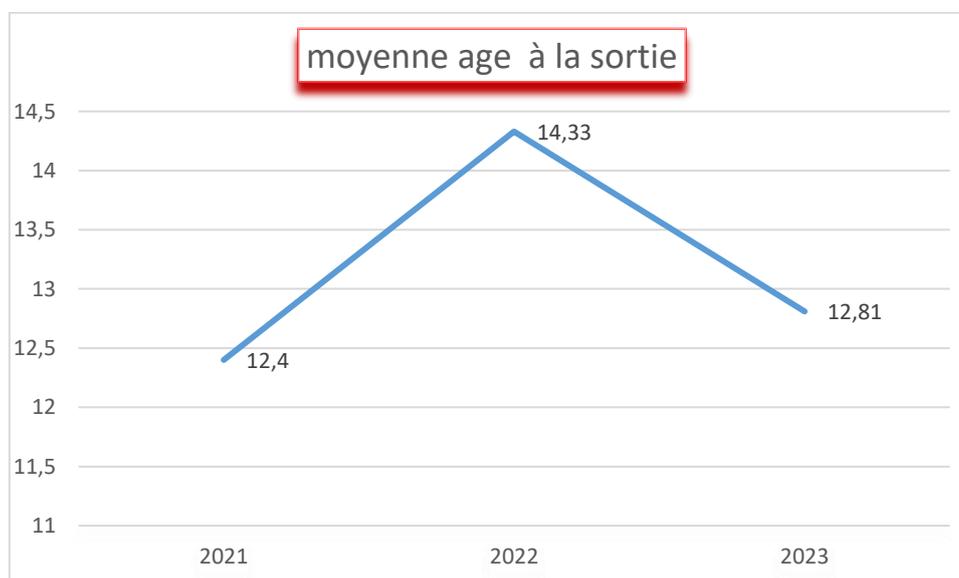
peu ou pas de critères réussite le sont; cela correspond à nos dernières admissions de l'année. Comme l'année précédente, nous accompagnons les projets personnalisés à travers le référentiel ESOPPE. Ce nouvel outil de travail qui doit nous permettre de recueillir le regard de chacun des acteurs, et ainsi d'être au plus près des besoins de l'enfant, est encore en période d'appropriation pour les équipes.

Nous déplorons néanmoins encore une fois cette année la difficulté à rassembler l'ensemble des acteurs autour du projet de l'enfant. Afin de palier à cette défaillance, nous avons repensé notre communication. Force de constater que rien n'y fait, les oublis et autres obligations des travailleurs sociaux sont toujours d'actualité.

3.3 Usagers sortis

CARACTERISTIQUES DES USAGERS SORTIS	2023	2022	2021
Nombre de sortis	20	10	17

Le nombre d'enfants sortant est quasi similaire à l'année 2021. Cela correspond à notre moyenne de temps de placement qui est en général de deux années.



3.3.1. Durée de l'accompagnement et âge à la sortie

DUREE DES PRISES EN CHARGE A LA SORTIE	2023	2022	2021
Moins de 3 mois	0	1	0
4 à 12 mois	3	5	1
1 à 3 ans	12	2	4
Plus de 3 ans	5	2	12
Durée moyenne d'accompagnement à la sortie en années	2,39	1,87	3,57

L'année 2022 avait considérablement fait baissé notre moyenne de durée de prises en charge. Cela s'expliquait par trois situations qui avaient été réorientés après moins de six mois d'accueil. Cette année nous revenons à une valeur classique malgré des placements qui nous le savons se prolongeront certainement jusqu'à la majorité des enfants.

3.3.2. Motif de sortie

MOTIF DE SORTIE	2023	% année N	2022
Fin de mesure et restitution ou maintien en famille	8	40%	5
Fin de mesure - Majorité	2	10%	0
Poursuite de la mesure : orientation en famille d'accueil	0	0%	0
Poursuite de la mesure : exclusion ou orientation en autre établissement (collectif)	10	50%	5
Accueil chez un tiers ou adoption	0	0%	0
Déménagement et autres	0	0%	0
TOTAL	20		10

50% des motifs de sorties sont des réorientations dans d'autres établissements. Pour 70% d'entre elles, il s'agit de structure adaptées à leur parcours (appartements éducatifs, famille d'accueil, structure plus petite et plus adaptée, SAE).

3.3.3. Orientation à la sortie

HEBERGEMENT A LA SORTIE	2023	% année N	2022	2021
Chez les parents sans SAEE	10	50%	4	5
Chez les parents avec SAEE	5	25%	0	3
Chez la famille, des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	0	0%	0	1
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%	0	0
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	0	0%	0	1
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%	0	0
Hébergement de fortune ou à la rue (baraque, squat, caravane, péniche, etc.)	0	0%	0	0
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	3	15%	4	1
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0	0%	0	0
En établissement pénitentiaire	0	0%	0	0
Chez un assistant familial	1	5%	0	6
En établissement médico-social (y compris handicap)	1	5%	0	0
En établissement hospitalier	0	0%	0	0
En internat scolaire	0	0%	1	0
En hôtel	0	0%	0	0
Autre	0	0%	0	0
Inconnu	0	0%	1	0
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	0	0%	0	0
TOTAL	20		10	17

Nous avons cette année un nombre conséquent de retour en famille, cela concerne 50% de l'orientation à la sortie. Ce chiffre est plutôt positif et encourageant.

Pour une fratrie rentrante, une orientation en SAEE a été préconisée. Nous nous sommes opposés à cette décision estimant qu'il était préférable pour trois d'entre eux qu'ils restent à Balmont. Nombres d'indicateurs nous alertait sur

SITUATION SCOLAIRE/PROFESSIONNELLE A LA SORTIE	2023	% année N	2022	2021
Age pré-scolaire	0	0%	0	0
Maternelle - Primaire - Collège	13	65%	4	11
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0	0
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	3	0
SEGPA Collège	0	0%	0	4
IME - IMPRO	0	0%	0	0
Lycée - Lycée prof	7	35%	3	1
Université	0	0%	0	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	0	0
Apprentissage	0	0%	0	0
Salarié	0	0%	0	0
Descolarisation	0	0%	0	1
Autres	0	0%	0	0
Cepaj	0	0%	0	0
En recherche d'emploi	0	0%	0	0
TOTAL	20		10	17

Tous nos jeunes sortant sont inscrits dans une scolarité correspondant à l'instant 'T' à leur projet personnalisé. Nous sommes néanmoins inquiets pour d'entre eux, accompagnés en SAEE, qui

ont changé d'orientation scolaire à leur retour à la maison pour des commodités familiales loin du projet personnalisé qui avait été pensé de concert avec les enfants et leurs appétences.

Locaux et moyens matériels

Comme chaque année, la maison d'enfants a eu son lot de travaux de remise en état, de rénovations, de réparations.

Ainsi les sols de la structure adolescente ont été restaurés sur les deux étages.

Les lieux communs du groupe 3 accueillant les petits ont été entièrement rénovés.

Des volets roulants ont été installés dans la salle de réunion en remplacement des anciens défectueux.

Des vitres ont été remplacées sur le bâtiment « orangerie ».

Des travaux d'élagage ont été effectués dans l'enceinte de l'établissement sur des arbres morts, potentiellement dangereux en cas d'épisodes de vents violents, comme nous avons connu ces dernières années.

Dans le cadre du renouvellement régulier du mobilier nous avons remplacé du matériel électroménager sur les groupes, deux réfrigérateurs, deux lave-vaisselles un téléviseur.

Le matériel informatique des équipes a été changé ainsi que celui d'un chef de service et celui de l'agent technique.

Nous avons fait intervenir une entreprise extérieure pour le débouchage des écoulements du sous-sol. Situation que nous n'avions jamais rencontrée auparavant.

Perspectives 2024

2024 est l'année d'une nouvelle réorganisation de la protection de l'enfance au sein de l'association. Les territoires existants sont regroupés en secteur protection de l'enfance. Ce nouveau secteur sera sous la responsabilité de Jean Dominique BITTEL. Gilles GUIGNARD quitte ses fonctions pour prendre la responsabilité du secteur ACOLEA AMPH.

Les pôles existants dans les territoires restent dans la même configuration.

L'année 2023 a été particulièrement compliquée à vivre et n'a pas permis la réécriture du projet d'établissement de la MECS Balmont. Ce sera chose faite en 2024, ainsi ce sera l'occasion d'inclure les nouveaux projets mis en place en 2023 en tenant compte des nouvelles orientations stratégiques de l'association, présentées en début d'année 2022 au conseil d'administration, puis en CODIR et enfin lors du forum associatif de fin d'année, à l'ensemble du personnel qui à travers différents ateliers a pu apporter ses réflexions et sa contribution.

Ce travail de réécriture du projet permettra en s'appuyant sur le nouveau support de la Haute Autorité de Santé de préparer l'évaluation externe prévue en 2025.

La poursuite des formations en interne et des projets culturels en cours permettra nous l'espérons, un recrutement plus facile, et une stabilisation des équipes.

L'arrivée d'un psychologue clinicien en remplacement de Thierry BRUYERE est programmée pour 2024.

La réflexion autour des changements initiés en 2023 avec notamment la mise en place d'espaces dédiés aux fratries, continuera pour pouvoir apporter les améliorations nécessaires, suite aux premiers constats repérés par les enfants, les jeunes et les adultes. Une réorganisation des espaces des configurations de groupes et du nombre de jeunes et d'enfants accueillis doit être menée afin de répondre aux plus près des intérêts de chacun.

Le personnel se renouvelle particulièrement vite et en nombre conséquent, aussi pour plus d'homogénéité dans le suivi quotidien des enfants, des formations seront mises en places pour ces nouveaux arrivants. Des formations pour l'utilisation de l'outil ESOPPE, du logiciel NEMO.